

COMPTE RENDU



JOURNÉE

RÉSEAU CITÉS ÉDUCATIVES DE SEINE-MARITIME

06

JUIN
2025

09h00-16h30

Préfecture (Hôtel-Dieu, Rouen)

Sommaire

Page

04

**Ouverture de la journée réseau
des Cités éducatives de Seine-
Maritime**

Page

05

**Portrait des Cités Éducatives en
Seine-Maritime**

Page

09

**Ateliers collaboratifs :
« explorons, échangeons et
innovons ensemble »**

Page

12

**Bâtir une stratégie locale pour
identifier les besoins, évaluer et
assurer le suivi des Cités
éducatives et de leurs actions**

Page

13

**Échanges interactifs : Vers une
gouvernance équilibrée et
inclusive**

Page

15

Retour des participants



OUVERTURE DE LA JOURNÉE RÉSEAU DES CITÉS ÉDUCATIVES DE SEINE-MARITIME

Contexte

Organisé à l'initiative de la **Préfecture de la Seine-Maritime** et animé par l'**ORS-CREAI Normandie**, cet événement a rassemblé l'ensemble des **acteurs des Cités éducatives du territoire seinomarin** : les équipes de pilotage, ainsi que de nombreux partenaires.

L'objectif de cette rencontre était multiple : Favoriser l'interconnaissance, échanger sur les enjeux communs, partager des pratiques inspirantes et co-construire des pistes de solutions, notamment autour de trois axes clés : la participation des personnes concernées (habitants, parents, enfants, jeunes), la gouvernance locale et l'évaluation des Cités éducatives.

Cette **pluralité de profils et de points de vue** a contribué à enrichir les débats et à faire émerger des réflexions collectives utiles à la consolidation des dynamiques locales.

Après l'ouverture de la journée, un **temps d'inclusion** a été proposé afin de permettre aux participants de faire connaissance.

Interventions

Jean-Benoît ALBERTINI

Préfet de la région Normandie et de la Seine-Maritime

Hélène HESS

Sous-préfète chargée de la politique de la ville, Préfecture de Seine-Maritime

Dominique FIS

Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Education nationale

Suzie CHEVEE

Responsable de pôle Cités éducatives à l'ANCT

Simon FORFAIT

Chef du bureau de l'éducation prioritaire et des territoires à la DGESCO

Caroline DUTARTE

1ère Adjointe au Maire en charge des solidarités, personnes âgées, politique de la ville et de l'insertion

Bernard GIRARD

2e Adjoint au Maire en charge de la Réussite Éducative et de l'Enseignement supérieur à Elbeuf





PORTRAIT DES CITÉS ÉDUCATIVES EN SEINE-MARITIME

La Cité éducative, plus qu'un programme, c'est un label d'excellence avec une démarche ambitieuse

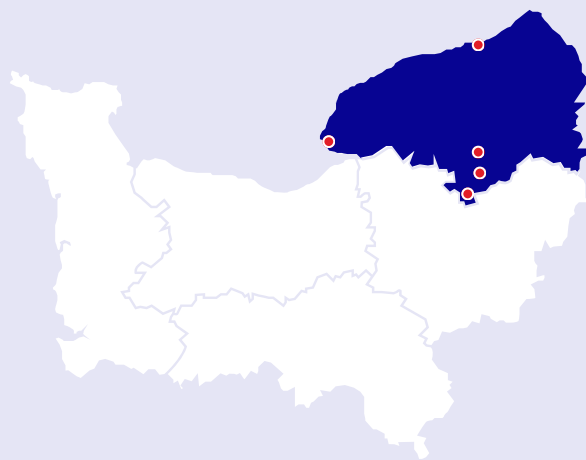
Lancé en 2019, le programme Cité éducative adopte **une approche interministérielle** ayant pour but de renforcer l'accompagnement éducatif des enfants et jeunes de 0 à 25 ans.

L'idée est d'**agir avant, pendant et après l'école**, en favorisant la **coopération entre tous les acteurs éducatifs** pour structurer une véritable communauté éducative autour des jeunes.

Plutôt que de créer un nouveau dispositif, l'ambition est de mieux coordonner et optimiser les dispositifs existants, tout en encourageant l'innovation éducative pour répondre aux besoins des quartiers prioritaires.

[En savoir plus](#)

Quelques chiffres dans le département



5

Cités éducatives

50

Ecoles

12

QPV

11

Collèges

Cité éducative de Rouen



Labellisation

2019 (renouvelée jusqu'au 31/12/26)

QPV

Les Hauts de Rouen

Grammont – Saint-Sever – Orléans

Nombre d'établissements scolaires

17 écoles et 3 collèges

Axes stratégiques

- Favoriser l'apprentissage des savoirs fondamentaux sur tous les temps de l'enfant et du jeune.
- Soutenir la continuité et la réussite éducative tout au long des parcours des 0 à 25.
- Diversifier et accroître l'offre socio-éducative et la rendre plus accessible.
- Faciliter l'interconnaissance et accompagner la formation des acteurs de la Cité.

Cité éducative de de Saint-Etienne du Rouvray



Labellisation

2019 (renouvellement en janvier 2024) et extension de la Cité

QPV

Château Blanc

Hartmann - La Houssière

Thorez-Grimau

Nombre d'établissements scolaires

9 écoles et 2 collèges (1 REP / 1 REP+)

Axes stratégiques

- Santé - Handicap / Protection de l'enfance.
- Maîtrise de la langue / lexique (parents / enfants, u compris ceux présents depuis longtemps sur le territoire.
- Parentalité - Aider à comprendre et à adhérer aux parcours (scolaire, citoyen, insertion, santé, etc.)
- Egalité des droits / Lutte contre les discriminations.

Cité éducative du Havre



Labellisation

2019 (Cité Nord) et 2021 (Cité Sud) et fusion en 2024

QPV

Mont Gaillard

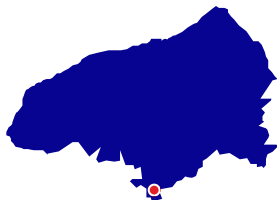
Bois-De-Bléville

Centre Ancien - Quartiers Sud

Nombre d'établissements scolaires

24 écoles et 5 collèges

Cité éducative d'Elbeuf-sur-Seine



Labellisation

2022 (renouvellement acté en mars 2025)

QPV

Centre-Ville

Nombre d'établissements scolaires

4 écoles maternelles (REP+)

4 écoles élémentaires (REP+)

1 école primaire (REP)

1 collège (REP+)

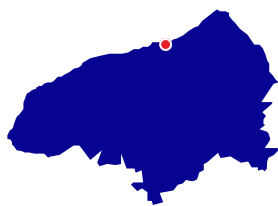
Axes stratégiques

- Favoriser l'ambition et la réussite des publics de 13 à 25 ans.
- Favoriser la citoyenneté et la laïcité
- Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons et prévenir les violences sexistes et sexuelles.
- Prévenir et promouvoir la santé.
- Réduire l'impact des réseaux sociaux et promouvoir l'ouverture à la culture, au sport et aux loisirs.

Axes stratégiques

- Le bien-être de toutes et de tous.
- La parole et l'engagement des jeunes.
- Les acteurs éducatifs.
- Apprendre et découvrir à tous les instants.
- La Cité des tout-petits.
- Un parcours 100% culturel sur le territoire.

Cité éducative de Dieppe



Labellisation

2025

QPV

Les Bruyères

Neuville

Val Druel

Axes stratégiques

- Soutenir les projets d'éducation bienveillants et la parentalité.
- Proposer une offre éducative diversifiée, encourager les jeunes à la poursuite de leurs études
- Ouvrir le champ des possibles, encourager la découverte des sciences et techniques, mais aussi des arts, et garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- Eduquer à la diversité et au respect de soi, d'autrui, du cadre de vie pour mieux faire société.
- Agir pour l'émancipation, la réussite et la capacité à choisir sa vie.

CIV 2025 : La jeunesse et les Cités éducatives au cœur des priorités

Le même jour que cette journée de réseau des Cités éducatives de Seine-Maritime s'est tenu, à Montpellier, le Comité interministériel des villes (CIV). Ce rendez-vous majeur a permis de **réaffirmer la place centrale de la réussite éducative dans la politique de la ville**, en particulier à travers l'Axe 1 intitulé « Bâtir la grande alliance pour l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des jeunes dans les quartiers ».

Dans ce cadre, le CIV a mis en avant le **rôle structurant des Cités éducatives**, label désormais généralisés, avec **250 labellisations couvrant 600 quartiers**. En 2025, **40 nouvelles cités ont été créées**, illustrant la volonté du Gouvernement de renforcer les synergies locales entre acteurs,

collectivités, services de l'Etat, associations et familles, pour un accompagnement renforcé de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

Cette concomitance entre la journée départementale en Seine-Maritime et la tenue du CIV national met en lumière une cohérence d'action et de vision partagée à tous les niveaux : local comme national, l'objectif est de mobiliser l'ensemble des partenaires pour faire des quartiers prioritaires des lieux d'émancipation et de réussite pour la jeunesse.



Dossier de presse
du CIV 2025



ATELIERS COLLABORATIFS : « EXPLORONS, ÉCHANGIONS ET INNOVONS ENSEMBLE »

Enseignements tirés des deux ateliers

Dieynaba N'GAME

Déléguée du Préfet

Mathilde CAPPERON

Déléguée du Préfet

Guillaume GOUJARD

Chargé de missions à l'ORS-CREAI Normandie

Au sein des deux ateliers, des participants aux parcours divers, anciens comme nouveaux engagés dans le label Cité éducative, ont croisé leurs regards, partagé leurs expériences et enrichi les échanges.



ATELIER 1

La participation des publics

Le partage d'expériences sur les leviers et obstacles rencontrés autour des différentes formes de participation ont permis de dégager les éléments suivants.

Information = informer les publics d'une décision prise et entérinée.

Freins observés

- Difficultés de mobilisation.
- Langage administratif peu accessible.
- Horaires inadaptés aux publics.

Objectifs fixés

- Légitimer la parole des habitants.
- Encourager l'implication.
- Briser les préjugés et ouvrir à la participation.
- Assurer une meilleure représentativité.

Leviers

- Renforcer les compétences des professionnels et des habitants en matière de participation.
- Utiliser des outils simples et compréhensibles.
- Privilégier des formats conviviaux, en proximité (ex : réunions dans les écoles du quartier).
- Adopter un langage clair, oral comme écrit.

Consultation = recueillir l'avis des publics sur un projet déjà défini.

Freins observés

- Difficulté à mobiliser sur des projets perçus comme peu pertinents ou éloignés de leurs préoccupations.

Objectifs fixés

- Faire connaître les projets.
- Ajuster l'offre aux besoins des habitants.

Leviers identifiés

- Aller vers les publics dans leurs lieux de vie.
- Proposer un accompagnement à la consultation (ex : aide au remplissage de questionnaires).
- Adapter les outils de recueil d'avis.
- Initier et former les professionnels à l'interculturalité.

Concertation = engagement dans un processus de dialogue pour imaginer des axes d'amélioration d'un projet déjà défini.

Freins observés

- Décalage de rythme entre professionnels et habitants.
- Manque de clarté sur l'animation et l'ingénierie de la concertation.

Objectifs fixés

- Valoriser l'expertise d'usage des habitants.
- Informer clairement sur les étapes du projet pour faciliter leur compréhension et implication.

Leviers identifiés

- Valoriser les apports concrets issus de la concertation.
- Mettre en place un référent de parcours assurant un fil rouge.
- Déployer une posture d'« aller-vers ».
- Tenir les engagements pris.

Co-production = association des publics à la création ou à la production d'un projet

ET

Co-décision = association des publics à la décision dès l'émergence d'un projet

Freins observés

- Cadre souvent trop descendant.
- Processus long, difficile à maintenir dans le temps.
- Peu d'espaces collectifs adaptés ni d'animation dédiée.
- Faible capacité d'évaluation.
- Déphasage entre les temporalités des projets et la réalité des habitants.

Objectifs fixés

- Reconnaître et intégrer pleinement l'expertise des habitants.
- Faire émerger des ambassadeurs locaux.
- Développer une culture partagée du « vivre ensemble ».

Leviers identifiés

- Mobiliser des acteurs de proximité (ex : référents de parcours).
- Créer des espaces de décision partagée avec des postures professionnelles adaptées (acceptation du retrait quand nécessaire).
- Former et professionnaliser les acteurs sur la conduite de démarches participatives.

Ces formes de participation sont évolutives dans le temps et elles touchent à la fois la gouvernance en questionnant la place accordée aux publics et les actions, en interrogeant qui participe et de quelle manière.



ATELIER 2

L'articulation entre le PRE et la Cité Éducative

Les réflexions menées à partir de mises en situation, dans le but de créer et renforcer les dynamiques territoriales collaboratives, ont permis de dégager les éléments suivants.



Freins observés

- Communication limitée entre PRE et Cités éducatives.
- Peu d'incitation à collaborer.
- Fonctionnements cloisonnés.
- Dispositifs trop complexes.
- Méconnaissance mutuelle.
- Manque de moyens en ingénierie.

Objectifs fixés

- Encourager convergence, transversalité, coordination et complémentarité.
- Prendre en compte les spécificités de chaque dispositif.
- Définir un calendrier commun.
- Mettre en œuvre des actions concertées.

Leviers identifiés

- Le PRE connaît bien le territoire.
- Il s'appuie sur des partenariats durables (EPS, CLSPD, cellules de veille).
- Un lien étroit entre CPO, coordonnateurs PRE et REP/REP+ est crucial.
- Renforcer l'ingénierie (ex : +0,5 ETP pour le PRE) et s'appuyer sur les commissions existantes.
- Echanges de bonnes pratiques.

Retour d'expérience de la Cité éducative d'Elbeuf sur Seine

Rania LOUIL

Ambassadrice de la Cité éducative d'Elbeuf sur Seine et Collégienne de 3e à Nelson Mandela d'Elbeuf

Les participants ont visionné le témoignage filmé de Rania. Dans cette vidéo, elle revient sur son parcours en tant que jeune ambassadrice de la Cité éducative d'Elbeuf.

Son engagement prend racine en 2022-2023, à l'initiative de trois élèves qui avaient organisé un projet solidaire pour leur classe. Cette action a inspiré la création du dispositif des jeunes ambassadeurs, destiné à valoriser la parole et l'implication des jeunes dans la vie de la Cité éducative.

Rania y a été intégrée en octobre 2023. Dans son témoignage, elle explique comment elle a appris à incarner ce rôle : représenter les jeunes, porter leurs idées, témoigner des projets vécus, et participer activement aux événements locaux. Très investie, elle a pris part à de nombreuses actions : présentation de la Cité éducative aux élèves de CM2, participation aux Assises de la jeunesse, rencontres avec les élus, implication dans des projets culturels et citoyens, et prise de parole devant des institutions nationales.

À travers son récit, Rania met en lumière l'impact personnel de cet engagement : développement de la confiance en soi, prise de parole en public, esprit d'initiative, mais aussi une plus grande écoute des autres et une volonté d'agir pour ses pairs.

Elle conclut en soulignant que ce rôle est un véritable engagement citoyen, porteur de responsabilités et d'enrichissement personnel, qu'elle souhaite prolonger en formant la future équipe.



BÂTIR UNE STRATÉGIE LOCALE POUR IDENTIFIER LES BESOINS, ÉVALUER ET ASSURER LE SUIVI DES CITÉS ÉDUCATIVES ET DE LEURS ACTIONS

Des échanges constructifs sur l'évaluation des Cités éducatives

Suzie CHEVEE

Responsable de pôle Cités éducatives à l'ANCT

Ce temps d'échange s'est appuyé sur le Guide d'accompagnement à l'évaluation des Cités éducatives, élaboré conjointement par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Construit à partir des retours d'expérience des cinq premières années du label, ce guide vise à outiller les territoires dans la mise en œuvre de démarches évaluatives contextualisées, souples et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Des échanges ancrés dans les réalités locales

Plutôt que de présenter le guide en détail, cette séquence s'est appuyée sur les témoignages des Cités éducatives présentes. Celles-ci ont partagé leur état d'avancement.

Un guide souple et opérationnel

Il a été rappelé que ce guide n'avait pas vocation à être un référentiel figé, mais un outil d'accompagnement, permettant aux territoires de s'approprier l'évaluation comme un levier d'apprentissage collectif et de pilotage stratégique. Elle a insisté sur la distinction claire entre le suivi d'activité (quantitatif, centré sur les indicateurs) et l'évaluation, qui vise à questionner la pertinence, l'efficacité et les effets des actions menées.

L'évaluation est à envisager dès le lancement de la Cité éducative et tout au long de son déploiement. Le guide propose pour cela des ressources concrètes : trames de questionnement, fiches méthodologiques, exemples de thématiques, et outils favorisant la participation des acteurs, y compris des familles et des jeunes.

[Guide d'accompagnement à l'évaluation des Cités éducatives](#)



ÉCHANGES INTERACTIFS : VERS UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE ET INCLUSIVE

Repenser la gouvernance des Cités éducatives

Guillaume GOUJARD

**Chargé de missions à l'ORS-CREAI
Normandie**

Cette séquence a été structurée autour d'un **quiz** afin d'identifier collectivement les leviers, les freins et les pistes d'amélioration d'une gouvernance équilibrée et inclusive.

Coopération entre acteurs : un enjeu central

L'atelier a débuté par une réflexion sur la complexité du rôle de chef de projet opérationnel (CPO), souvent qualifié de « mouton à cinq pattes », en raison de la diversité des tâches (coordination, animation, communication, etc.) Le besoin de clarification des missions et de priorisation a été souligné, avec la proposition d'outiller les CPO en référents thématiques dans les groupes de travail. Plus largement, les échanges ont insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre les institutions par des outils simples, des temps de mutualisation et des équipes projets étoffées.

Une surcharge structurelle à prévenir

Un des risques majeurs identifiés dans la gouvernance des Cités éducatives est la surcharge administrative, liée à la multiplication des réunions, des outils (ex : plateforme Dauphin), des appels à projets et des tâches transversales. Cette pression engendre un risque d'essoufflement et une perte de sens.

Des pistes concrètes ont été proposées :

- Déléguer certaines fonctions (finances, communication, etc.),
- Créer une équipe projet inter-institutionnelle autour du CPO,
- Utiliser des outils collaboratifs simples et communs.

Une culture partenariale, clé de réussite

Les territoires dotés d'une culture locale de partenariat (ex : PEDT, CTG, etc.) ont plus de facilités à ancrer le label et à structurer une gouvernance vivante. La formation croisée et l'appui sur les réseaux existants sont apparus comme des leviers importants.

Un déficit de participation citoyenne

L'un des constats majeurs partagés fut la faible implication des familles et des jeunes dans les instances de gouvernance : d'après le rapport de l'Injep en 2024, seuls 11 % des Cités éducatives les associent formellement. Cela limite la légitimité et l'impact des actions sur le terrain. Des pistes concrètes ont été proposées :

- Mise en place de conseils consultatifs,
- Participation des parents aux bilans et évaluations,
- Animation de temps conviviaux et informels,
- Intégration de jeunes ambassadeurs ou de binômes parent/professionnel dans les instances.

Vers une gouvernance durable

Pour assurer la continuité et l'efficacité des Cités éducatives dans le temps, les participants ont souligné l'importance de :

- L'évaluation régulière des actions,
- La mise en œuvre d'un cycle de pilotage structuré.
- La capitalisation des démarches, pour limiter les pertes liées au turn-over.

Recommandations : établir un calendrier annuel d'évaluation, organiser des ateliers de retour d'expérience, et créer un répertoire partagé des actions.

Une coopération à faire vivre au quotidien

La gouvernance ne peut reposer sur un acteur unique. La construction d'un cadre de travail partagé passe par :

- Des conventions de partenariat claires,
- Des formations interprofessionnelles,
- Des espaces numériques collaboratifs pour fluidifier l'information.

Il a été rappelé que les réunions de pilotage doivent être organisées à un rythme concerté, adapté aux temps forts du projet, et variées dans leurs formats pour favoriser l'engagement.

Des formes diverses de gouvernance

Plusieurs formes de gouvernance ont été présentées, reflétant la diversité des contextes locaux. L'appropriation du label Cité éducative varie en effet selon les territoires, et cela se manifeste particulièrement dans les modalités de pilotage mises en place.

Une gouvernance vivante, partagée et documentée

Travailler ensemble implique plus qu'un partage d'information : c'est une mise en œuvre construite à plusieurs, dans laquelle chaque acteur trouve sa place. Cela suppose

- Une définition claire des objectifs communs,
- Une répartition explicite des rôles,
- Une reconnaissance de l'action collective,
- Une documentation continue pour faire évoluer les pratiques et sécuriser les acquis.

Retour d'expérience sur la gouvernance de la Cité éducative d'Elbeuf-sur-Seine

Frédéric WALLET

Responsable de la Coordination des Politiques d'Action Sociale à la Caf de Seine-Maritime

Il explique comment la Caf a rejoint la gouvernance de la Cité éducative avec les enjeux et les leviers qui ont rendu possible la participation de la Caf à cette instance.

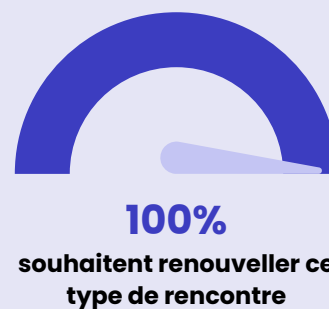
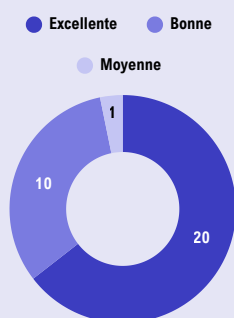
Pour la Caf, rejoindre cette gouvernance élargie a représenté une réelle opportunité d'ancrer ses actions dans une logique de coopération territoriale, avec une vision transversale des besoins des familles et des jeunes.

Retour des participants

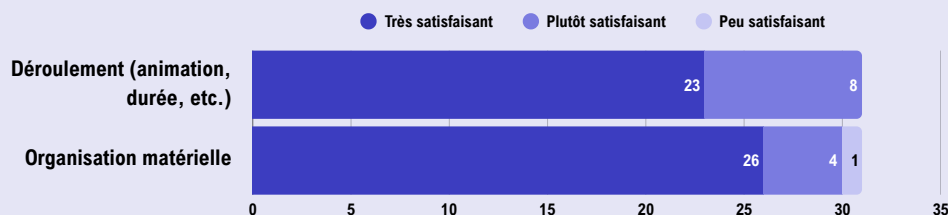


Un questionnaire a été distribué lors de la rencontre et **31 réponses** ont été comptabilisées.

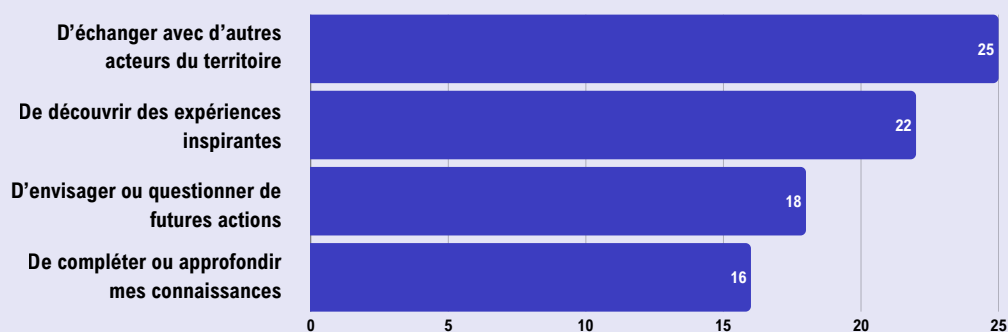
Appréciation globale de la rencontre



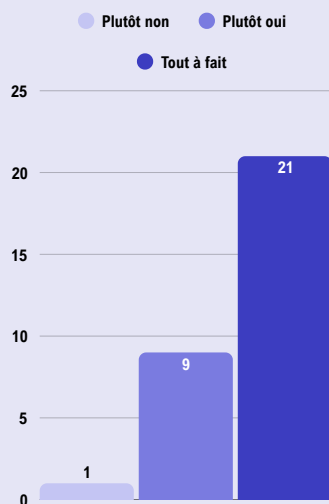
Appréciation du déroulement (animation, durée, etc.) et de l'organisation matérielle de la rencontre



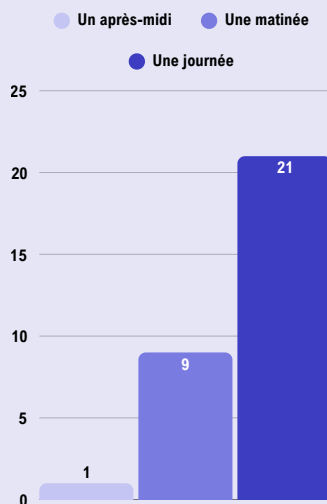
Selon les répondants, cette rencontre leur a permis



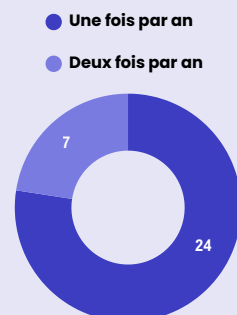
Satisfaction des répondants quant à la réponse à leurs attentes



Durée souhaitée pour une prochaine rencontre



Fréquence souhaitée pour une prochaine rencontre



Les participants ont exprimé plusieurs envies pour une prochaine rencontre du réseau

Ils aimeraient aborder plus en profondeur les questions de gouvernance et les instances de mise en œuvre opérationnelle, afin de mieux comprendre les mécanismes de pilotage et de coordination.

La coordination entre l'éducation prioritaire et la Cité éducative a également été citée comme un sujet à approfondir pour renforcer les dynamiques territoriales. Le droit commun et la mixité ont été évoqués comme des thèmes importants à traiter en lien avec les enjeux d'inclusion. Certains souhaitent aller plus loin sur des sujets transversaux tels que l'égalité filles/garçons ou les cofinancements.

Enfin, des retours d'expériences concrets, significatifs et/ou originaux sont attendus pour nourrir les échanges et partager les bonnes pratiques.



COMPTE RENDU



CONTACTS

Directrice de la publication

Pascale DESPRES
ORS-CREAI Normandie

Rédaction et conception

Guillaume GOUJARD
ORS-CREAI Normandie



Espace Robert Schumann
3 Place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair



Accueil téléphonique : 02 31 75 15 20
(ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h30)



contact@orscreainormandie.org



orscreainormandie.org



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ORS-CREAI
NORMANDIE
CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

